

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 10 décembre 2025

DÉLIBÉRATION N° DCS2025-031

Objet : Budget « Aménagement et Services Numériques » - Approbation du Budget Primitif 2026

Le dix décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 03 décembre 2025

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 17

Nombre de délégués représentés : 6

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 17 délégués présents + 6 pouvoirs correspondant à 83 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Pascal GOUHOURY, Virginie THOBOR

Délégués de la Région : Angela AVOND

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Jean-Pierre BARIANT, Michel CHARIAU, Didier FENOUILLET, Pascal FOURNIER, Maxence GILLE, Éric GRIMONT, Jean HELIE, Francis PLÉ, Christian ROBACHE, Michael ROUSSEAU, Joël SURIER

REPRESENTES :

Délégués de la Région :

Gilles BATTAIL a donné pouvoir à Virginie THOBOR

Délégués des EPCI :

Marcel FONTELLIO a donné pouvoir à Joël SURIER

Stéphane COLLON a donné pouvoir à Philippe BAPTIST

Christian PEUTOT a donné pouvoir à Maxence GILLE

Tony PITA a donné pouvoir à Jean HELIE

Claude DECUYPERE a donné pouvoir à Michel CHARIAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian ROBACHE

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 2311-3-1 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que les crédits budgétaires peuvent comprendre des autorisations de programme et crédits de paiement en section d'investissement,

Vu la délibération du Comité Syndical n°DCS2024-027 en date du 16 octobre 2024 portant approbation de la mise à jour du règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération n°DSC2025-022 du Comité syndical du 15 octobre 2025, prenant acte des orientations budgétaires pour 2026,

Vu la délibération n°DSC2025-030 du Comité Syndical du 10 décembre 2025, révisant les Autorisations de Programme « Premier déploiement », « sites isolés » et « Réseau d'objets connectés Sem@Connect77 »,

Considérant les Crédits de Paiement (CP) 2026 inscrits dans les Autorisations de Programme,

Considérant les besoins budgétaires 2026 établis en concertation avec les services,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances, réunie le 8 décembre 2025,

Vu le rapport DCS2025-031,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (83 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION).

APPROUVE le Budget Primitif du budget annexe « Aménagement et Services Numériques » de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2026.

DECIDE que les crédits budgétaires admis en section de fonctionnement du Budget sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire.

DECIDE que les crédits budgétaires admis en section d'investissement du budget sont arrêtés et votés par chapitres budgétaires ou par chapitre opération pour les Crédits de Paiement des Autorisations de Programmes ouvertes.

Le détail des crédits budgétaires 2026 par chapitre sont les suivants :

EXPLOITATION

		Pour rappel Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
Total dépenses d'exploitation		10 055 000,00 €	12 045 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	860 000,00 €	594 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	660 000,00 €	800 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	10 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	1 100 000,00 €	900 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00 €	1 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 900 000,00 €	6 240 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €
Total recettes d'exploitation		10 055 000,00 €	12 045 000,00 €
002	RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 740 000,00 €	4 845 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00 €	200 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 300 000,00 €	7 000 000,00 €

INVESTISSEMENT

		Pour rappel Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
Total dépenses d'investissement		18 415 000,00 €	16 080 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS	2 300 000,00 €	2 310 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	30 000,00 €
	<i>Immobilisation incorporelles Hors Opérations</i>	10 000,00 €	10 000,00 €
	<i>Immobilisation incorporelles réseau objets connectés Sem@Connect7</i>	0,00 €	20 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	415 000,00 €	520 000,00 €
	<i>Immobilisation corporelle Hors Opérations</i>	415 000,00 €	320 000,00 €
	<i>Immobilisation corporelle réseau objets connectés</i>	0,00 €	200 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 328 163,94 €	6 220 000,00 €
	<i>Immobilisations en-cours Hors opérations</i>	4 788,94 €	20 000,00 €
	<i>Immobilisations en-cours Opération Sem@fibre77 affermage</i>	2 323 375,00 €	1 200 000,00 €
	<i>Immobilisations en-cours Opération Sites isolés</i>	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	3 061 836,06 €	0,00 €
	<i>Autres immobilisations financières Opération Sem@fibre77 1er équipement</i>	3 001 081,06 €	0,00 €
	<i>Autres immobilisations financières Opération Sem@fibre77 Raccordement</i>	60 755,00 €	0,00 €
	<i>Autres immobilisations financières Hors opérations</i>	0,00 €	0,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 300 000,00 €	7 000 000,00 €
Total recettes d'investissement		18 415 000,00 €	16 080 000,00 €
001	RESULTAT REPORTÉ D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 900 000,00 €	6 240 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	11 015 000,00 €	6 340 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS	0,00 €	0,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €

Date de mise en ligne le 16 décembre 2025



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique